

Vivre en *Somme*

Le magazine bimestriel de votre Conseil départemental - [www.somme.fr](http://www.somme.fr)

Édition spéciale

# PLUS QU'UN TERRITOIRE UNE VALLÉE IDÉALE



[www.somme.fr](http://www.somme.fr)

**somme**  
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



# SOMMAIRE

## 4 Un projet

- La stratégie Vallée idéale : vers un territoire d'harmonies

## 6 Patrimoine naturel

- Les vallées de la Somme et de l'Avre, un patrimoine naturel d'exception
- La Somme, une destination prisée des pêcheurs
- Des poissons rares observés dans la Somme
- La baie de Somme, une des plus belles baies du monde
- Parcourir le département à vélo !

## 8 Cadre de vie

- De nouvelles infrastructures autour du fleuve
- Des croisières en péniches électriques sur la Somme !
- Voguer au creux des hortillonnages
- Un centre-ville connecté aux hortillonnages

## 10 Économie et mobilités

- Vélo+train, formule gagnante pour le tourisme et l'économie
- Revitaliser les villes et centres-bourgs
- Le centre-ville de Gamaches fait peau neuve
- Les Bistrotts de Pays font vivre le territoire
- Une restauration locale et de qualité dans les collèges
- Petits et grands travaux d'entretien dans les collèges de la Somme
- Toutes les activités le long de la Somme et ses affluents

- Canal Seine-Nord Europe : début des travaux en 2020
- Favoriser la mobilité sur des routes sécurisées
- Spurgin Léonhart séduite par le Canal Seine-Nord
- Balade au cœur des étangs de Cléry-sur-Somme

## 19 Tourisme

- La Somme prend soin de son patrimoine
- La Traverse du Ponthieu : une autre voie pour s'évader !
- Cappy accueille les camping-cars
- Un sport français construit dans l'épreuve
- Se souvenir et regarder vers l'avenir
- Se ressourcer en vallée de Somme

## 24 L'histoire

- Il était une fois le canal de la Somme...
- Les écluses : des escaliers pour permettre de naviguer

## 26 Tribunes politiques


### GARDONS LE CONTACT

Pour contacter la rédaction ou demander votre *Vivre en Somme* en version braille : [redaction@somme.fr](mailto:redaction@somme.fr)

En cas d'anomalie de diffusion :  
tél 36 31 (La Poste)

 [facebook.com/Somme.fr](https://facebook.com/Somme.fr)

 [@Somme\\_fr](https://twitter.com/Somme_fr)

Plus d'informations sur : [www.somme.fr](http://www.somme.fr) 



**Vivre en Somme, le magazine du Conseil départemental de la Somme, collectivité territoriale** - 53 rue de la République - CS 32 615 - 80 026 Amiens Cedex 1 - Tél. : 03 22 71 80 80 • **Représentant légal** : Laurent Somon, Président du Conseil départemental de la Somme • **Directeur de la publication** : Laurent Somon • **Directrice de la communication** : Valérie Levin • **Rédactrice en chef** : Sophie Desmaret • **Rédacteurs** : Sophie Desmaret (SD) - Guillaume Fatras (GF) - Diane La Phung (DLP) - Florian Vanbremeersch (FV) - Gwendoline Yzèbe (GY) - Isabelle de Wazières (IDW) • **Relecture** : Anne-Marie Baldy • **Photographes CD 80** : Christelle Bazin (CB) • **Couverture** : Nicolas Bryant - Somme Tourisme • **Maquette et réalisation** : [www.davidbriatte.com](http://www.davidbriatte.com) - 7246 • **Impression** : Imprimerie Lenglet Zone Actipole de l'A2 1224 avenue des 2 Vallées 59554 Raillencourt Ste Olle • **N° ISSN** : 1779-1529 • **Parution** : 4 novembre 2019 • **Dépôt Légal** : à parution • **Diffusion** : Médiapost, Tél. : 03 22 33 44 72





© CB



## Laurent SOMON

Président du Conseil départemental  
de la Somme

« *Entre rêve et réalité accessible pour tous, il n'y a que la frontière de l'ambition.* »

# ENSEMBLE, C'EST POSSIBLE !

Un bon vent souffle sur notre département de la Somme et j'ai de bonnes raisons de croire qu'après une longue histoire de sacrifices et de replis sur soi, une nouvelle ère s'amorce.

Notre terre a été, au travers de son Histoire trois fois millénaire, le théâtre de nombreuses guerres. Nous en gardons d'ailleurs de nombreux stigmates. Nous avons connu richesse et prospérité, puis déclin, notamment de nos industries traditionnelles avec toutes les conséquences humaines que nous pouvons imaginer.

Cette histoire fait aujourd'hui ce que nous sommes devenus collectivement. Notre humilité en est le trait le plus saillant mais il s'accompagne aussi d'une certaine gêne à afficher ce que nous sommes ou pouvons faire de bien.

Or, nous constatons, aujourd'hui, avec satisfaction de nombreuses créations d'entreprises de pointe qui s'exportent dans le monde entier, des initiatives collectives ou individuelles dont on parle bien au-delà de nos frontières départementales, d'un territoire qui d'est en ouest, grâce à sa situation et son potentiel « nature » devient très couru d'urbains en mal de « grand air » ou simplement à la recherche le temps d'un week-end ou de vacances d'une parenthèse plus sereine, plus authentique, plus vertueuse, moins anxieuse...

Nous venons d'adopter au sein de l'Assemblée départementale une délibération pour faire de notre territoire, un territoire « idéal »...

Entre rêve et réalité accessible pour tous, il n'y a que la frontière de l'ambition.

Notre ambition est d'accompagner et d'amplifier ce mouvement de reconquête pérenne de notre Somme pour une fierté des Samariens retrouvée.

Une démarche de longue haleine à laquelle j'invite chacun à participer dans les toutes prochaines semaines.

# LA STRATÉGIE VALLÉE IDÉALE : VERS UN TERRITOIRE D'HARMONIES

Le Département de la Somme est propriétaire et gestionnaire du canal de la Somme. Afin de développer l'attractivité au sens large de son territoire et faire de la Vallée de Somme une destination touristique de renom, le Département s'est engagé dans une nouvelle stratégie : le programme « Vallée de Somme, **Vallée idéale** ». Une série d'aménagements nouveaux ou complétant des opérations déjà engagées ou réalisées permettront de transformer le territoire en un lieu où il fait bon vivre au sein d'une nature respectée où l'homme peut s'y épanouir et travailler.

## Le programme Vallée idéale c'est quoi ?



- **Un projet qui part d'une somme d'atouts reconnus et sur des points forts :**
  - des paysages et des grands espaces naturels, l'omniprésence de l'eau
  - des infrastructures ferroviaires pour développer des mobilités plus respectueuses de l'environnement
  - des sites prestigieux labellisés : Cathédrale d'Amiens (Unesco), vallées de la Somme et de l'Avre (Ramsar), Baie de Somme (Grand Site de France, plus belles baies du monde), Bistrots de pays...
  - un riche patrimoine naturel et culturel : Jules Verne, de nombreux châteaux, des abbayes, des belles demeures, de vastes étangs et marais...
  - des établissements culturels de qualité : l'Abbaye de Saint-Riquier / Centre culturel départemental, le Parc de Samara, l'Historial de Péronne...

- **Qui touche de l'est à l'ouest, du nord au sud :** un projet qui favorise des initiatives et des actions partout dans le département.



- **Un projet qui se veut un trait d'union entre les sites attractifs du département :** Circuit du souvenir, Amiens, la baie de Somme...

- **Un projet collectif par tous et pour tous :** Cette vision doit fédérer de nombreux acteurs publics et privés et être au service de tous, habitants et touristes.

- **Développer et aménager un territoire, lieu de ressources et de bien-être, où l'homme vit en équilibre et en harmonie avec la nature.**



# Comment ?

- **Mettre en scène les paysages** : continuer à façonner les paysages pour les maintenir ouverts et ainsi être acteur de la conservation de la biodiversité.



- **Optimiser ce qui a déjà été réalisé** : à partir des aménagements en place (véloroute, maisons éclusières, belvédères ...) et des équipements existants dans les lieux traversés, créer un parcours de Saint-Quentin dans l'Aisne (source de la Somme) à Saint-Quentin-en-Tourmont (baie de Somme) doté d'escalas afin d'offrir aux usagers tous les services nécessaires pour se restaurer, dormir, louer un vélo, un bateau...

- **Développer l'utilisation du vélo et des transports en commun** : dynamiser les quartiers de gare, renforcer les liaisons gare/centre-bourg/fleuve, mise en place d'un réseau de boucles de randonnées, création d'une passerelle reliant la gare d'Amiens à la véloroute longeant les hortillonnages...



- **S'ouvrir sur les autres territoires** en développant les connexions aux autres fleuves, aux autres estuaires, aux autres grands itinéraires vélos et piétons...



- **Développer l'offre d'hébergements touristiques** en accompagnant les communes et en travaillant avec les partenaires du Département.



- **Développer l'offre culturelle et gastronomique** : parcours de jardins artistiques dans la vallée, développement du parc archéologique de Samara avec une valorisation des paysages et de la nature, valorisation des circuits courts...



- **Redynamiser l'économie des bourgs et créer de nouveaux services** : aides aux communes pour redynamiser leurs activités économiques, création de nouveaux services comme le transport de bagages, les conciergeries, les ateliers de réparations de vélos...



# Les vallées de la Somme et de l'Avre, un patrimoine naturel d'exception



©Nicolas Bryant

Depuis 2017, les marais et tourbières des vallées de Somme et de l'Avre sont inscrits à la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale. Ramsar est le nom d'une convention internationale pour la protection des zones humides. La Somme compte ainsi 2 sites Ramsar avec celui de la baie de Somme. Les vallées de Somme et de l'Avre s'étendent sur plus de 13 000 hectares et se distinguent par leur patrimoine naturel d'exception, haut lieu de la biodiversité animale et végétale : oiseaux et poissons migrateurs

(anguilles, saumons et truites de mer), de nombreux habitats et espèces rares et menacées, l'un des plus vastes complexes tourbeux d'Europe... 70 % de la population vit à proximité de ces vallées qui jouent un rôle central pour l'agriculture locale, l'économie de loisirs, la qualité et la régulation de l'eau, la lutte contre les inondations et le réchauffement climatique. Distinguée au niveau mondial pour ses zones humides, la Somme accueille le 11<sup>e</sup> séminaire national Ramsar du 6 au 8 novembre 2019. **F.V.**



©DR

## David DUFRENE

Directeur adjoint de la Fédération de pêche de la Somme

## La Somme, une destination prisée des pêcheurs

« La pêche a toujours été un loisir très pratiqué dans la Somme » explique David Dufrêne, directeur adjoint de la Fédération départementale de pêche. « Nous comptabilisons 19 000 adhérents, des hommes, des femmes et des enfants, ce qui donne une dimension familiale à la discipline, qui est aussi source d'un tourisme de proximité » ajoute-t-il. Avec ses étangs, rivières et canaux, la Somme offre de nombreuses possibilités en termes de pratiques, dans un écrin de verdure. « Les campings dans la vallée sont aux abords immédiats de l'eau et ont pour origine l'attrait du loisir pêche » note-t-il avant de souligner la biodiversité des milieux aquatiques, avec la présence de brochets, sandres, gardons, carpes et même d'anguilles, truites de mer ou saumons.

Achetez votre carte de pêche via [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)  
Trouver le site qui vous convient sur [www.peche80.com](http://www.peche80.com)

## Des poissons rares observés dans la Somme

Un système de vidéo comptage et d'analyse installé dans la passe à poissons du barrage de Long permet de suivre les espèces présentes dans le fleuve Somme, en partenariat avec la fédération de pêche. Près de 28 000 poissons ont été recensés en un an, dont des espèces rares comme la lamproie, le saumon atlantique, la truite arc-en-ciel et même 4 grandes aloses. Ce poisson migrateur venu de la mer n'avait jamais été vu auparavant dans la Somme, ce qui est un signe d'une qualité de l'eau exceptionnelle. **F.V.**



# La baie de Somme, une des plus belles baies du monde

Pour mieux protéger la baie et améliorer l'expérience des visiteurs, les acteurs locaux ont imaginé un programme d'actions 2018-2023.

Labellisée « Grand Site de France » (label renouvelé en 2018), partie prenante de la Convention Ramsar visant à protéger les zones humides et plébiscitée par les touristes, la baie de Somme, réserve naturelle de 3 000 hectares qui abrite notamment un parc ornithologique, est l'un des joyaux du département. Afin de préserver ces paysages et ce patrimoine tant admirés mais aussi pour améliorer l'expérience des visiteurs sur place, les acteurs locaux ont imaginé un programme d'actions s'articulant sur 4 axes : amélioration des flux touristiques, préservation des paysages emblématiques de la baie de Somme, renforcement de l'accueil, et mobilisation autour des valeurs du label Grand Site. Enfin, pour plus de cohérence, les communes de Mers-les-Bains, Brutelles, Mons-Boubert, Cahon-Gouy et Regnière-Écluse ont été intégrées au périmètre labellisé. **D.L.P.**



© Nicolas Bryant



© Bestjobbers

**Max & Elisa, les Bestjobbers** venus en baie de Somme en mai 2019 : « Nous avons l'image d'un territoire assez nature mais finalement avec peu d'images en tête. Une fois sur place, quelle claque ! Nous n'imaginions pas l'immensité des lieux et ces paysages sauvages. Un gros coup de cœur en France. Nous avons beaucoup aimé les balades dans les forêts de pins, la chevauchée sur la plage à dos de Henson, l'observation des phoques dans la baie et déguster des fruits de mer ultra frais les pieds dans le sable... »

[www.bestjobbersblog.com](http://www.bestjobbersblog.com)

**Ann, originaire de Berlin :** « Je ne connaissais pas du tout la côte picarde, c'est vraiment une très bonne surprise parce que c'est très différent de ce qu'on peut trouver en Allemagne. J'aime beaucoup ce côté nature préservée. »

## Parcourir le département à vélo !

Mode de transport doux par excellence, le vélo connaît un regain de popularité. Pour encourager cette pratique, le Département a développé un réseau cyclable de premier ordre. Ainsi, la véloroute Vallée de Somme, qui traverse le territoire d'est en ouest, rejoint à Saint-Valery-sur-Somme la Vélomaritime (EuroVélo4), qui relie Roscoff à Kiev ! Ce réseau inédit offre un maillage fort entre la côte picarde et l'arrière-pays. Par ailleurs, le Département, dans le cadre du projet EuroCyclo, va installer au niveau des carrefours une série de panneaux numérotés appelée points nœuds. Chaque cycliste pourra parcourir l'itinéraire qu'il aura choisi préalablement simplement en suivant les numéros figurant sur les panneaux. **D.L.P.**

[www.somme-tourisme.com/a-velo](http://www.somme-tourisme.com/a-velo)





## De nouvelles infrastructures autour du fleuve

Épine dorsale du territoire, le fleuve Somme fait l'objet de nombreux aménagements initiés par le Département pour développer son attractivité tels que la véloroute Vallée de Somme ou la création de nouveaux relais nautiques.

De Péronne à Saint-Valery-sur-Somme, il est possible de traverser la Somme à vélo en longeant le fleuve sur plus de 120 km grâce à la véloroute Vallée de Somme. La section Frise-Péronne-Ham est actuellement en travaux jusqu'à la fin de l'année. La véloroute s'étendra ainsi jusqu'à la frontière avec l'Aisne dès 2020. La traversée d'Abbeville et la section Ailly-sur-Somme/Picquigny sont également aménagées ou rénovées jusqu'au printemps 2020. Avec la véloroute, piétons et cyclistes peuvent découvrir toutes les richesses touristiques, naturelles et culturelles de la vallée et de l'ensemble du territoire, tout en restant reliés aux eurovéloroutes 3 et 4, ainsi qu'aux autres véloroutes du département : Traverse du Ponthieu, voie verte de Longpré-les-Corps-Saints à Oisemont, véloroute de la Mémoire entre Villers-Bretonneux et Thiepval.

### Un tourisme fluvial en plein essor

Pour développer le tourisme fluvial sur la Somme, en partenariat avec Amiens Métropole et la ville d'Amiens, le Département soutient les projets de création de nouveaux relais nautiques (pontons avec bornes eau et électricité) pour les bateaux de passage et petits bateaux de plaisance, sur le quai Saint-Maurice et face au parc Saint-Pierre à Amiens. Des

travaux sont également prévus au port d'aval pour accueillir notamment la péniche-brasserie qui vient de s'installer. Le port d'amont se développe lui aussi avec l'arrivée d'un bateau-croisière en 2020, le Natalia, en complément du Picardy, péniche-restaurant. À moyen terme, une étude a été lancée pour créer un port avec capitainerie. **F.V.**



### Des croisières en péniches électriques sur la Somme !

Backwaters Cruising est une compagnie britannique, spécialisée dans les croisières fluviales. Sur les rivières et les canaux, les passagers voguent à la journée et à allure lente sur des péniches électriques. Les nuitées sont

passées dans un hôtel local. Lynn Woods, le PDG, connaît bien la Somme et souhaite y développer une offre : « *Nous proposons déjà un parcours entre Abbeville et Péronne avec des arrêts à Amiens, mais nous voulons aller plus loin. La Somme possède une situation géographique idéale : elle est traversée par son fleuve, se trouve à proximité du Royaume-Uni et des régions du Nord et de l'Île-de-France. Ses paysages, sa biodiversité et son offre touristique répondent parfaitement aux attentes de mes clients. L'accueil que nous ont réservé les acteurs locaux du tourisme, notamment Somme Tourisme et les collectivités locales, est en outre fort apprécié.* » **S.D.**



© François Bergez



# Voguer au creux des hortillonnages

Haut lieu touristique amiénois, les hortillonnages cachent des paysages incroyables et une biodiversité particulièrement riche.

« Dès le Moyen-Âge ces marais sont devenus des terres maraîchères. Mais dans ses carnets Jules César évoquait déjà les hortillonnages, il en parlait comme une réserve de chasse et de nourriture » raconte Emmanuel, batelier qui pendant 45 minutes guide sa barque à cornet à moteur électrique sur un parcours volontairement limité et immuable de 3,5 km. Depuis plus de 40 ans, l'Association pour la protection et la sauvegarde des hortillonnages d'Amiens fait découvrir ce lieu atypique du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre à travers des promenades pédagogiques. « Nous avons pour mission de sauvegarder, d'entretenir et de préserver les hortillonnages » explique Jacques Leullier, président de l'association. Une activité qui rencontre un grand succès puisque 135 000 visiteurs ont été comptabilisés en 2018, faisant des hortillonnages le 3<sup>e</sup> site le plus visité d'Amiens. Il est aussi possible de découvrir ces 300 hectares de marais traversés par 60 km de canaux en kayak depuis la base nautique de Rivery. **D.L.P.**



© art & jardins Hauts-de-France - Festival International de Jardins | Hortillonnages Amiens - photo : Yann Monel

## Un centre-ville connecté aux hortillonnages



### La passerelle en chiffres :

120 m de long  
2 ascenseurs pour les PMR  
4,5 m au-dessus du niveau de l'eau  
15 mois de travaux

En 2021, les hortillonnages d'Amiens seront complètement connectés à la ville. À la sortie de la gare, après quelques minutes de marche, une passerelle mènera les visiteurs et les locaux au cœur des poumons verts de la ville et du fleuve qui les traverse.

Dans quelques années, il sera possible de rejoindre le centre-ville et la gare d'Amiens depuis les hortillonnages et la véloroute Vallée de Somme en empruntant une passerelle. Les travaux, soutenus par le Département, commenceront en avril 2020. La passerelle reliera la ville aux hortillonnages depuis le parc Nisso Pelossof, situé à proximité de la rue de Verdun. Elle sera accessible pour les piétons et les cyclistes. Un cheminement en pavés permettra un accès aux ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite (PMR). La passerelle permettra non seulement de relier le centre-ville d'Amiens aux hortillonnages, mais aussi par la véloroute l'amont du fleuve (Camon, Lamotte-Brebière, Corbie) et l'aval (parc Saint-Pierre, Grand marais, Samara...). **S.D.**

# Vélo+train, formule gagnante pour le tourisme et l'économie



©Michel Lachant - région HDF

**La véloroute Vallée de Somme est desservie par de nombreuses gares. Tout le territoire samarien devient ainsi plus accessible à vélo pour les habitants et touristes.**

Vous avez envie de pédaler entre Amiens et la Baie de Somme mais sans avoir à faire le retour ? Rien de plus simple. Embarquez votre vélo dans l'une des gares situées à proximité de la véloroute Vallée de Somme : Noyelles-sur-Mer, Abbeville, Longpré-les-Corps-Saints, Hangest-sur-Somme, Picquigny, Ailly-sur-Somme, Amiens, Corbie, Villers-Bretonneux et Ham. Vous souhaitez prolonger votre expérience sur 2 jours ? Rendez-vous sur le site de Somme Tourisme pour consulter la liste des hébergements accueillant des cyclotouristes.

## Tout un réseau d'itinéraires

Toutes ces gares vous permettront également de vous éloigner du fleuve pour découvrir le territoire à vélo. Ainsi à Longpré-les-Corps-Saints débute l'itinéraire de la voie verte du Vimeu à l'Airaines. Cette voie verte vous emmènera jusqu'à Oisemont, le long d'une ancienne voie ferrée, à travers un paysage picard typique de la Picardie maritime, alliant plateau agricole, coteau boisé,

bâti rural et fond de vallée. Idéal pour aller visiter des sites emblématiques du département comme la Maison des marais à Longpré-les-Corps-Saints, le prieuré d'Airaines ou le château de Rambures, près d'Oisemont.

## Capitaliser sur les connexions gare-véloroute

Les villes qui accueillent une gare sont amenées à devenir de véritables points d'étape dans les parcours de visite. L'appel à projets Revitalisation des bourgs centres qu'a lancé le Département doit leur permettre de redynamiser les quartiers de gare, renforcer leur liaison avec les centres-bourgs et avec le fleuve. C'est ainsi le sens, par exemple, du projet que la commune de Longpré-les-Corps-Saints veut initier en reliant davantage la véloroute et la gare au centre-bourg et à la voie verte, pour attirer les flux touristiques vers la commune et développer l'économie locale. **F.V.**

 [somme-tourisme.com](http://somme-tourisme.com)

# Revitaliser les villes et centres-bourgs

En complément de ses aides aux communes et intercommunalités, lancées en 2017, le Département a créé en 2019 un nouveau dispositif en faveur de la dynamisation des centres-villes des principaux bourgs de la Somme. 6 M€ y sont consacrés sur trois ans. Les bénéficiaires sont les bourgs structurants du département, soit une soixantaine de communes, engagés dans un projet global de revitalisation ou de développement de l'attractivité de leur centre. Ainsi, l'aide départementale peut concerner l'aménagement urbain, l'habitat, l'accès aux services publics ou marchands... Ces nouvelles aides s'inscrivent dans la continuité de l'appel à projets annuel du Département, avec l'État et la Caisse des dépôts, qui aide les bourgs à définir leurs stratégies de dynamisation. **F.V.**



## 63 bourgs structurants





## Le centre-ville de Gamaches fait peau neuve

Depuis quatre ans, la commune de Gamaches multiplie les projets pour redynamiser son centre-bourg.

En 2015, la commune de Gamaches débute l'élaboration d'une feuille de route pour développer l'attractivité de son centre-ville, en coopération avec l'État et le Département. Depuis, les projets se sont concrétisés : une maison de santé et une micro-crèche ont été construites, la mairie et les écoles ont bénéficié de travaux d'accessibilité. D'ici la fin de l'année, un nouveau centre de secours devrait voir le jour, ainsi qu'une boutique partagée à l'ancienne maison de la presse. D'autres projets sont en cours : nouvelle signalétique et reconversion de l'ancienne friche commerciale située



© Commune de Gamaches

en plein centre-ville. « Ce site accueillera des commerces et des logements tout en remettant en valeur la rivière de la Vimeuse. La démolition de la friche est prévue à la fin de l'année », précise le maire Daniel Destruel. La RD 1015, qui traverse la commune, sera également réaménagée pour ralentir la circulation et donner plus de visibilité aux commerces et au centre-bourg. Pour poursuivre ses projets, la commune s'est inscrite dans le nouveau dispositif créé par le Département. « L'appui des collectivités et partenaires est essentiel », conclut le maire. **F.V.**

## Les Bistrots de Pays font vivre le territoire



+ d'infos sur :  
Facebook : Les bistrots de pays de la Somme

Derniers commerces de leurs communes, les Bistrots de Pays de la Somme offrent de multiples services aux habitants à l'image du Cornet d'Or à Vironchaux.

Conserver et animer le tissu économique et social des zones rurales, voilà la belle mission que remplit le label Bistrot de Pays aujourd'hui attribué à 6 établissements dans la Somme. « J'ai repris le Cornet d'or il y a 25 ans. Nous avons fait évoluer nos services en fonction des besoins : tabac, jeux de hasard, gaz, restauration... nous sommes le dernier commerce du village. Bistrot de Pays nous a permis de nous faire connaître au-delà de Vironchaux. Aujourd'hui, grâce à la réputation du label et la communication qu'il y a autour, nous avons des clients qui viennent d'Amiens, d'Abbeville... » raconte Françoise Gavel qui achève sa 3<sup>e</sup> année au sein du programme et compte bien poursuivre l'aventure. « Le Cornet d'or est vraiment un lieu de convivialité où l'on vient se retrouver, échanger ou jouer aux cartes, c'est important dans un village » sourit Françoise Gavel. **D.L.P.**

## Une restauration locale et de qualité dans les collèges

Afin d'offrir aux collégiens des repas de qualité, faits maison à partir de produits de saison, et de leur proposer une éducation au goût, le Département a initié dès 2010, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Somme, une démarche d'approvisionnement des collèges en produits de qualité, issus des circuits courts. 47 collèges sont aujourd'hui engagés dans la démarche. Le taux moyen d'approvisionnement en produits locaux de l'ensemble des collèges de la Somme était de 10 % en 2018, dont certains à 25 %. Depuis septembre, des établissements testent, en plus du bœuf à l'équilibre (achat d'une bête entière répartie



©CB

sur plusieurs collèges), du veau et du porc à l'équilibre et intègrent de plus en plus les produits bio. Une commande groupée de steaks hachés, afin de proposer aux élèves un cheeseburger 100 % local, a également été mise en place. On innove dans les collèges pour une alimentation de qualité ! **G.Y.**

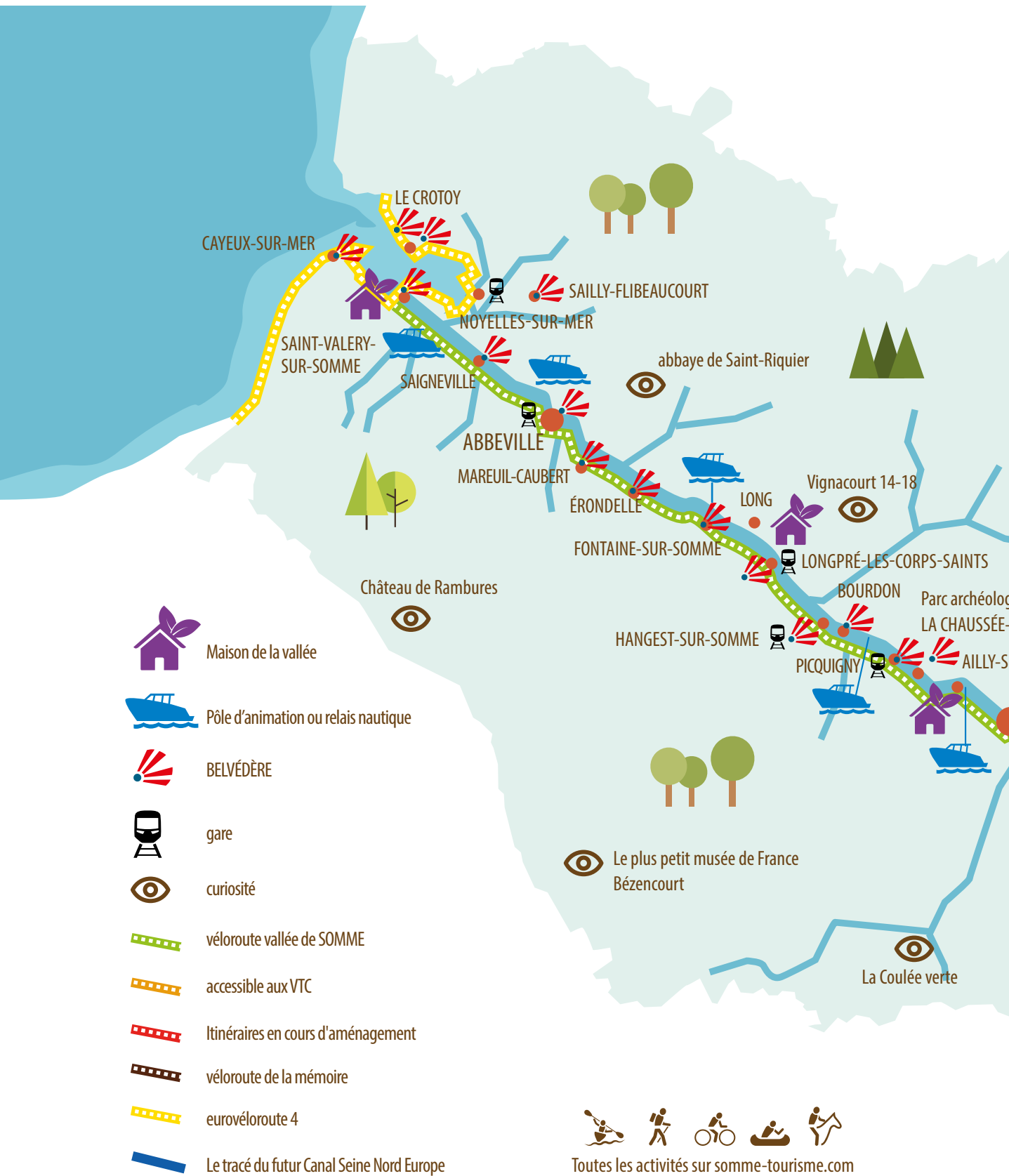
## Petits et grands travaux d'entretien dans les collèges de la Somme



© Vues d'Ic-Philippe Guillaume

Plus de 21 000 collégiens fréquentent les 50 collèges publics de la Somme. Pour leur offrir les meilleures conditions de réussite, le Département a augmenté ces dernières années les crédits dédiés à l'entretien des collèges. Préau, salle multimédia, hall, réfectoire, cuisines, portails... ont ainsi été rénovés ou remplacés cet été dans les collèges de Longpré-les-Corps-Saints, Mers-les-Bains, Airaines, Roye, Domart-en-Ponthieu, Nouvion, Corbie, Acheux-en-Amiénois et Villers-Bretonneux. Lorsque c'est nécessaire, le Département entreprend de grands travaux de réhabilitation. Les élèves du collège de Bernaville ont fait leur rentrée dans un collège agrandi

(nouveau bâtiment avec 8 salles de classe supplémentaires). À Nouvion, les façades extérieures ont été isolées, les menuiseries ont été remplacées, et deux nouvelles salles de classe ont été créées. À Ailly-le-Haut-Clocher, la réhabilitation complète de l'établissement se poursuit jusqu'en 2021. Des travaux sont également menés dans tout le territoire pour rendre les collèges accessibles aux élèves en situation de handicap. Au total, 11 M€ sont fléchés sur la période 2019-2022 pour améliorer les conditions d'accueil, les locaux d'enseignement et les performances énergétiques des bâtiments. **F.V.**





# Toutes les activités le long de la Somme et ses affluents



# Favoriser la mobilité sur des routes sécurisées

Les routes départementales sont empruntées chaque jour par de nombreux usagers. Afin de garantir la sécurité et la mobilité des personnes et des biens, et donc l'économie, le Département entreprend chaque année de nombreux travaux de réfection ou réalise de nouvelles infrastructures routières. Retour sur deux exemples.



Une route rénovée entre Saint-Riquier et la RD 928

© DR

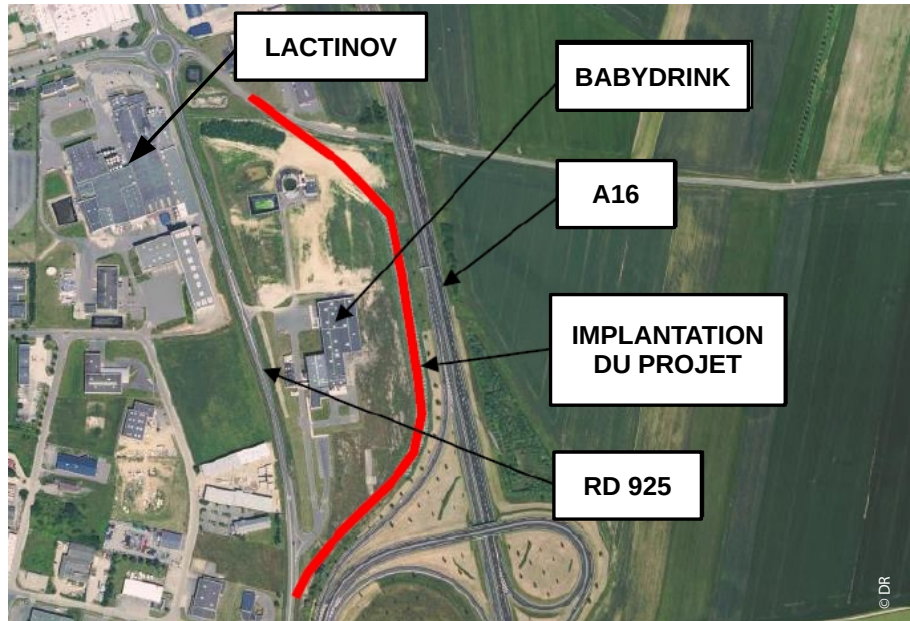
## Une RD 12 comme neuve

Des travaux de réfection de la RD 12 entre Saint-Riquier et Crécy-en-Ponthieu ont été entrepris dès 2016. Ces travaux se déroulent en deux phases. Une première tranche a été réalisée et terminée en 2016 pour la portion entre Saint-Riquier et la RD 928. « *Les retours des usagers et des entreprises de transports qui empruntent cette portion sont positifs* », relève-t-on à la direction des routes du Département. La seconde tranche des travaux, qui a démarré le 16 septembre 2019, concerne la portion de 3,8 km entre la RD 928 et

Crécy-en-Ponthieu. Les travaux engagés permettront d'améliorer la sécurité, de remettre aux normes la route, mais aussi d'y installer des dispositifs de récupération d'eaux pluviales évitant une dégradation de la chaussée. L'axe, emprunté par 1 606 véhicules par jour (dont 5 % de poids lourds) va être doté d'accotements et la chaussée sera recouverte d'un liant hydraulique sur une profondeur de 35 cm. Coût de cette deuxième opération : 1 600 000 €. Durant les travaux, une courte déviation est mise en place afin de gêner au minimum les usagers. **S.D.**

## Les routes, un moteur pour l'économie locale

Le groupe Lact'Union avec ses deux sites de production proches l'un de l'autre, Lactinov à Abbeville et Babydrink à Vauchelles-les-Quesnoy, est aujourd'hui l'un des premiers employeurs du territoire avec plus de 300 salariés. La société n'ayant plus de possibilités d'extension qui lui permettrait de répondre à des projets de développement et ainsi pérenniser les emplois et maintenir la production laitière locale et ses sociétaires, se devait d'anticiper et trouver une solution. Afin de permettre au groupe de faire face à ces problématiques, le Département a commencé le 2 septembre, et pour une durée de 5 mois, des travaux afin de dévier une portion de la RD 925, celle qui passe actuellement entre Lactinov et Babydrink, pour la positionner entre l'arrière de l'usine Babydrink et l'autoroute A16. La RD 925 existante dans le domaine de Lactinov sera déclassée et le foncier libéré permettra au groupe de se développer et de réunir ses sites. Un giratoire sera également créé à l'intersection des RD 925/RD 153 sur la commune de Vauchelles-les-Quesnoy. Les travaux sont entièrement financés par le groupe Lact'Union. **S.D.**



Toutes les infos sur les travaux des routes sur [info-route80.fr](http://info-route80.fr)  
Signalez nous les anomalies sur les routes sur [signalroute80.fr](http://signalroute80.fr)



©Lactinov

### Olivier **BUICHE**

directeur général du Groupe Lact'Union

« Malgré le fait que nous n'avons pas de projet concret à date, nous avons reçu un très bon accueil du Département, qui a tout de suite compris les besoins du groupe et l'intérêt économique pour le territoire. Nous travaillons aujourd'hui en partenariat avec les services du Département pour la réalisation des travaux, qui permettront au groupe de se développer. »





© VNF - P.Lemaître

## LE CANAL SEINE NORD



# Canal Seine-Nord Europe : début des travaux en 2020

Le 4 octobre, l'État a confirmé sa participation au financement du Canal Seine-Nord Europe, à hauteur d'1,1 milliard €, tout comme les collectivités locales concernées dont le Département de la Somme. L'Union Européenne finance quant à elle 40 % du montant des travaux et 50 % du montant des études. Long de 107 km, le futur canal reliera les bassins de la Seine et de l'Oise au réseau fluvial

nord-européen. Il permettra le transport de fret fluvial pouvant atteindre 4 400 tonnes, décongestionnant ainsi les autoroutes et diminuant les émissions de CO2. Le canal comportera 4 plateformes multimodales dont 2 dans la Somme. Les travaux débuteront dès 2020 dans l'Oise et en 2022 dans la Somme. 10 à 13 000 emplois sont attendus durant le chantier. **F.V.**

## Spurgin Léonhart séduite par le Canal Seine-Nord

« Nous cherchions à nous installer à équidistance entre Paris et Lille » explique Pierre Bollard, directeur général de Spurgin Léonhart installée à Nesle depuis février 2018, spécialiste de la fabrication de pré-murs et pré-dalles en béton pour le bâtiment. « La possibilité d'acheminer les agrégats nécessaires à la fabrication de nos produits par voie d'eau faisait partie du cahier des charges » poursuit-il. Accompagnés par les acteurs locaux, l'entreprise a fait le choix d'établir son unité de production à Nesle. « La situation géographique, la forte présence d'activités industrielles sur la commune, mais aussi la proximité du futur Canal Seine-Nord et l'aménagement d'une plateforme multimodale nous ont convaincus de nous implanter ici. » souligne Pierre Bollard. **D.L.P.**

## Nouveau : Balade au cœur des étangs de Cléry-sur-Somme

En 2015, le Département a acquis 16,5 hectares au cœur de l'étang de Haut-Cléry. L'objectif était de préserver ce site naturel exceptionnel. Depuis octobre, un parcours de 2,5 km, qui débute rue Anne-Marie Vion, à Cléry, permet au public d'admirer et découvrir la richesse de la faune et de la flore locale. Ce projet a été porté par le Département et de nombreux partenaires dont la Société du Canal Seine-Nord Europe. **D.L.P.**



© CB

## La Somme prend soin de son patrimoine

« Somme Patrimoine », Établissement public de coopération culturelle (EPCC) qui regroupe le parc de Samara, le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre et la Citadelle de Doullens, fourmille de projets qui mettent en valeur notre patrimoine historique.

Au centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre, en plus d'un nouveau laboratoire de traitement des objets archéologiques, le perfectionnement de la restitution en 3D et des animations plus interactives, comme l'insertion d'énigmes, voient le jour dès cette rentrée. Cette expérience immersive, qui a bénéficié de l'expertise du laboratoire Modélisation, Information & Systèmes (MIS) de l'Université de Picardie Jules Verne, permet aux visiteurs de visualiser le site tel qu'il était il y a plus de 2 000 ans. « Notre objectif ici est vraiment de montrer l'invisible de façon la plus pédagogique possible afin de toucher plus facilement les scolaires qui sont de plus en plus nombreux à visiter les lieux » note Ludovic Moignet, directeur de Somme Patrimoine. À la citadelle de Doullens, second site géré par l'EPCC, un programme important de sécurisation et d'entretien initié il y a maintenant deux ans continue. « Nous devons

mener un travail colossal pour lutter contre l'enracinement qui vient fragiliser les remparts. C'est quelque chose d'invisible pour le grand public mais qui est cependant essentiel. 250m de remparts viennent d'être traités, mais il reste encore des kilomètres à faire » souligne Ludovic Moignet. Au parc archéologique de Samara la restitution monumentale d'une tour, porte encadrée de remparts, est actuellement en projet. « L'oppidum est unique en Europe et la restitution de cet élément le sera tout autant » explique le directeur de Somme Patrimoine. Un bâtiment central, réunissant les équipes du parc, mais également les lieux accueillant les visiteurs - restauration, boutique - est aussi à l'étude dans le cadre du projet « vallée de Somme, une vallée idéale ». **D.L.P.**

 [www.samara.fr](http://www.samara.fr)  
[www.centre-archeologie.somme.fr](http://www.centre-archeologie.somme.fr)

## La Traverse du Ponthieu : une autre voie pour s'évader !

Au départ d'Abbeville, près de la piscine, la Traverse du Ponthieu, ancienne ligne de chemin de fer des « bains de mer », reliant Lille au Tréport, invite à une échappée belle, sécurisée, naturelle et culturelle de 24 km, à pied, à cheval ou en vélo jusqu'à Auxi-le-Château. Après avoir exploré les joyaux patrimoniaux d'Abbeville, sa collégiale du XV<sup>e</sup>, son beffroi classé Unesco, son église Saint-Sépulcre illuminée des vitraux multicolores de Manessier... cap sur Saint-Riquier ! Selon le calendrier, des concerts résonnent dans l'abbatiale gothique, des expositions incitent à la pause, suivie d'un verre en terrasse, puis d'une visite à l'apothicairerie de l'Hôtel Dieu. Plus loin, la voie verte traverse la campagne ponctuée de charmilles et de rideaux d'arbres qui s'ouvrent sur



des chapelles, témoins de l'histoire du cru. À Hiermont, les « muches », souterrains cachettes en cas d'invasion au XVII<sup>e</sup> siècle, donnent l'idée d'aller plutôt se réfugier en fin de journée dans les bras de Morphée, dans l'éco-logis à Beaumetz, par exemple. Il sera toujours temps demain de rejoindre à Abbeville la véloroute, pour aller jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme s'imprégner des nuances de bleu de la baie de Somme. **I.d.W.**

+ d'infos sur : [www.somme.fr/randonnees](http://www.somme.fr/randonnees)



## Cappy accueille les camping-cars

En adaptant son camping aux nouveaux modes d'itinérance en camping-car, Cappy devient un village étape incontournable de la Haute-Somme.

Cappy c'est l'unique port fluvial de la Somme et les bateaux ont déjà l'habitude de y jeter l'ancre. Et depuis cet été, les camping-cars aussi ! Aidée par la subvention départementale pour développer l'itinérance en vallée de Somme (23 000 €), la municipalité a complètement réaménagé le camping municipal. Elle a signé une convention avec Camping Car Park qui gère des aires automatisées et géolocalisées partout en France. Pour 10,80 € la nuit en haute saison, le camping-cariste en approche sait sur son smartphone combien de places restent vacantes sur les 27 aménagées et peut arriver à toute heure du jour ou de la nuit. « On a même affiché

complet un week-end dès le premier été » se félicite le maire Noëlle Delebassée. Battant en brèche l'idée que le camping-cariste vit en autarcie, les commerces du village et les animations proposées par l'Office culturel sur le port tirent parti du nouvel aménagement. Passant une trentaine d'heures en moyenne en Haute-Somme, ces nouveaux touristes profiteront aussi de la véloroute Vallée de Somme, qui sera prolongée à Cappy en août 2020. **G.F.**

+ d'infos sur : [Camping Car Park Les Charmilles, rue de Bana 80340 Cappy](#)  
Aussi à Ailly-sur-Noye et au Crotoy



# Un sport français construit dans l'épreuve

Rencontre avec Michel Merkel, professeur honoraire d'éducation physique et historien, auteur de l'ouvrage *14-18, le sport sort des tranchées, un héritage inattendu de la Grande Guerre*.

## Pourquoi vous êtes-vous intéressé aux sportifs durant la Grande Guerre ?

Je suis né à Colombes, dans les Hauts-de-Seine. C'est dans cette ville que s'est construit le premier stade de France. J'habitais dans la rue François Faber, un grand cycliste mort durant la Grande Guerre. J'ai donc toujours été baigné dans l'univers du sport. Durant mes premières années d'études, j'ai découvert que toutes les grandes fédérations sportives étaient nées juste après la guerre, en 1919. Cela m'a interpellé et de là ont découlé des décennies de recherches.

## Vous expliquez dans votre ouvrage que le premier conflit mondial a permis aux Français de découvrir le sport et de développer une pratique sportive. Comment cela s'est-il produit ?

Le conflit commence par une guerre de mouvement. Mais très vite, on se retrouve dans les tranchées. Quand ils ne combattent pas, les soldats s'ennuient. Pour se divertir et oublier la guerre, les rares soldats qui pratiquaient un sport avant le conflit ont commencé à initier les autres. Le sport devient pour les Poilus un moyen d'oublier la guerre, un « anti-cafard ». Puis, arrive Verdun et la bataille de la Somme en 1916. En France, avant le conflit, le sport n'était pas pris au sérieux. C'était un jeu. Ce n'est pas le cas des alliés anglo-saxons, qui participent massivement à la bataille de la Somme. Pour eux, c'est du sérieux ! Cela va marquer les Poilus, qui découvrent que le sport n'est pas un jeu dérivatif, mais qu'il est porteur de valeur et qu'il est fédérateur. En 1917, c'est l'année des mutineries. Pétain fait passer une directive qui permet à des officiers nommés d'organiser les compétitions, d'acheter des ballons... Le sport devient encadré par l'institution et est utilisé comme un moyen de gérer la crise de l'armée ! L'année 1917, c'est aussi l'arrivée des Américains. Si le sport est pour eux important, ce qu'il l'est plus encore c'est d'être 1er ! Ils vont apporter



aux Poilus l'esprit de compétition et leur font découvrir de nouveaux sports comme le basketball. À la fin de la guerre, les Poilus reviennent à la vie civile avec cette culture et vont créer des fédérations dès 1919.

## Un site rendant hommage aux sportifs de la Grande Guerre devrait voir le jour dans le département. En quoi cela peut-il être porteur pour le devoir de mémoire ?

La guerre est une tragédie. N'oublions pas que les hommes morts dans les tranchées n'étaient pas des inconnus. C'étaient nos grands-pères, nos arrière-grands-pères. Ils ne méritent pas d'être oubliés ! Ceux qui doivent être porteurs de cette mémoire ce sont les jeunes. Et le sport, cela leur parle !

Propos recueillis par Sophie Desmaret

## Se souvenir et regarder vers l'avenir

Ouvert en avril 2018 à Villers-Bretonneux, le Centre Sir John Monash s'inscrit déjà comme un haut lieu mémoriel.

Si la bataille de Gallipoli occupe une place centrale dans l'histoire australienne, à l'aube du Centenaire de la Grande Guerre, Tony Abbott, premier ministre d'alors a souhaité rendre hommage aux milliers de soldats engagés sur le front occidental. Une volonté matérialisée par la création du Centre Sir John Monash à Villers-Bretonneux, au cœur du Mémorial National australien. La première année, celui-ci a, selon les estimations les plus basses, accueilli 70 000 personnes. « Environ 55% venaient d'Australie, 30 à 35% de France. Nous avons aussi eu des touristes canadiens, britanniques, allemands... », détaille Caroline Bartlett, directrice de l'établissement. Au-delà du Centenaire, l'endroit, qui a nécessité un investissement de 100 millions de dollars australiens, est en passe de devenir un site incontournable du territoire. « Certains tours opérateurs nous ont d'ores et déjà inclus dans leurs circuits et plus de 4 000 scolaires sont venus les premiers six mois de 2019 » souligne Caroline Bartlett. Pour demeurer attractif, le centre a prévu un rafraîchissement tous les 5 ans. **D.L.P.**

**Henry, touriste anglais, a découvert le Centre d'interprétation en préparant son voyage dans la Somme.**

« Avec ma femme nous souhaitions visiter ce département, qui est finalement assez proche de chez nous. Je n'avais pas imaginé qu'il y ait tant de choses à faire ! »



© Centre sir John Monash



© Sylvestre Bresson

### Sur les champs de bataille avec Sylvestre Bresson

Sylvestre Bresson est guide sur les champs de bataille de la Grande Guerre dans le Nord de la France. « Nous proposons, via la société Terres de mémoire, un tourisme personnalisé à destination des familles. Nous faisons des recherches sur leurs ancêtres avant leur venue et partons ensemble sur leurs traces. La dimension émotionnelle de ces pèlerinages est évidemment très forte. » Si Sylvestre Bresson reconnaît que l'effet centenaire a dopé les chiffres de fréquentation du tourisme de mémoire, sa clientèle, surtout d'origine anglo-saxonne, est toujours au rendez-vous. Le guide relève également un engouement de la population locale, désormais plus sensibilisée à l'histoire de son territoire. Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux, venus des quatre coins du globe, qui se rendent en compagnie de Sylvestre sur les anciens champs de bataille. L'occasion pour eux de découvrir le département. « Beaucoup viennent à la journée depuis Paris. Le tourisme de mémoire est une porte d'entrée vers une découverte du territoire dans sa globalité. Ils appréhendent une France loin des clichés. Ils sont notamment très intéressés par l'agriculture. La Somme dispose de grands espaces ouverts qui offrent des points de vue larges. C'est ce qui les marque le plus ». **S.D.**

# Se ressourcer en vallée de Somme

Au fil de la Somme et de sa véloroute, piétons et cyclistes peuvent faire escale auprès des Maisons de la vallée, haltes touristiques aménagées à partir des anciennes maisons éclusières, et découvrir les richesses des paysages avec le parcours des belvédères.



©Nicolas Bryant

Elles sont 6, jalonnant le fleuve d'est en ouest. À Éclusier-Vaux, Froissy, Lamotte-Brebière, Ailly-sur-Somme, Long et Saint-Valery-sur-Somme, les maisons éclusières ont été réhabilitées par le Département. Elles offrent aujourd'hui aux piétons et cyclistes de la véloroute l'occasion de reprendre des forces : petite restauration le midi dans un cadre naturel préservé, à partir de produits frais, locaux et de saison, et pause gourmande l'après-midi avec salon de thé, crêpes, et gaufres. Elles accueillent également de nombreuses animations (marché des artisans, concerts, sorties nature, chasses au trésor, visites commentées, jeux picards...) et sont le lieu idéal pour profiter pleinement de loisirs sur ou aux abords du fleuve avec la location

de vélos, tandems, paddles, canoës, pédalos ou encore bateaux et vélos électriques.

## Fresque historique et paysagère

À proximité de la véloroute et de ses maisons éclusières, les plus beaux points de vue de la vallée ont été aménagés et équipés de tables d'interprétation des paysages. Ce parcours des belvédères regroupe 30 sites parmi les plus emblématiques de la Somme. Les richesses naturelles du département y sont présentées (marais, étangs, larris, estuaire...) ainsi que l'histoire de ses paysages et leur transformation (vestiges gallo-romains, extraction de la tourbe au XIX<sup>e</sup>, traces de la Grande Guerre, etc.). **F.V.**



+ d'infos sur :

[www.somme.fr/belvederes](http://www.somme.fr/belvederes)

[www.somme.fr/maisons-vallee](http://www.somme.fr/maisons-vallee)

## La Somme en route pour les 24<sup>e</sup> Rencontres Vélo et territoires !

Les 24<sup>e</sup> Rencontres Vélo et territoires se tiendront les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2020 à Amiens. Ce grand rendez-vous du monde Vélo accueillera des acteurs publics et privés, des élus, des techniciens, des acteurs de la mobilité et du tourisme... Plus de 300 participants venus de toute la France vont ainsi pouvoir assister à des débats, des ateliers et des retours d'expérience, mais aussi pédaler à l'occasion de visites à Amiens et en Baie de Somme. S.D.





**ANTIQUITÉ :**

La Somme est une voie de communication entre les Flandres, les îles britanniques et Paris

**1770 - 1835 :**

Canalisation de la Somme

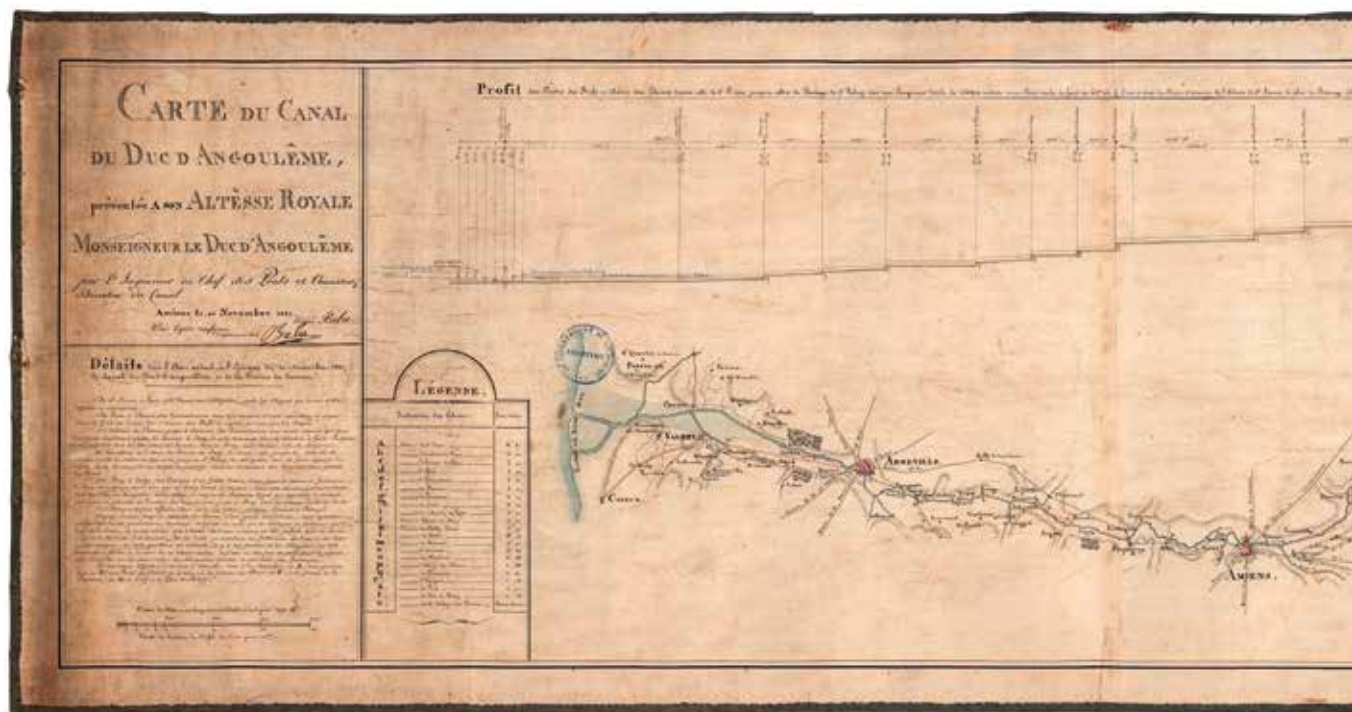
**1980 :**

Classement du département en « périmètre sensible » et création de 6 000 hectares de zone de préemption

**1994 :**

Signature d'un partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels de Picardie (CENP) et développement du réseau d'espaces naturels sensibles dans le département

## Il était une fois le canal de la Somme...



Déjà durant l'Antiquité, les habitants du territoire et d'ailleurs naviguaient sur la Somme. Au Moyen-Âge, le fleuve devient véritablement une voie de navigation. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le trafic s'accroît car la Somme concurrence la Seine. Les produits coloniaux arrivent ainsi par Saint-Valery-sur-Somme, remontent Amiens puis arrivent par la route à Paris. Pour faire face à ce flux de marchandises, le bassin du port d'Aval à Amiens est aménagé par la ville en 1738. Le transport des voyageurs est lui aussi développé. Des voyages réguliers se font ainsi entre Amiens et Abbeville, grâce à un service de diligences d'eau et de petites barques appelées « picotins ». C'est cette intense activité qui va mener à la canalisation de la Somme. Un décret napoléonien du 28 avril 1810 ordonne de rendre la Somme navigable entre Saint-Simon et Saint-

Valery. Ce projet pique la curiosité du duc d'Angoulême, fils du futur Charles X qui accepte de parrainer le projet. De fait, pendant longtemps, le canal de la Somme sera surnommé le canal du duc d'Angoulême ! Le canal suit la vallée de la Somme en passant par Péronne, Amiens et Abbeville. S'il permet d'ouvrir une voie navigable de plus de 150 km, il ne deviendra jamais la grande voie de transit imaginée entre la Manche et Paris à cause de problèmes liés à l'ensablement de la baie. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il subit en outre la concurrence du chemin de fer. La navigation commerciale sur le fleuve disparaît progressivement. Aujourd'hui, les bateaux commerciaux ont été remplacés par les petits bateaux des plaisanciers et les péniches touristiques.

**2001 :**

choc des inondations  
77 M€ investis pour  
moderniser et sécuriser

**2006 :**

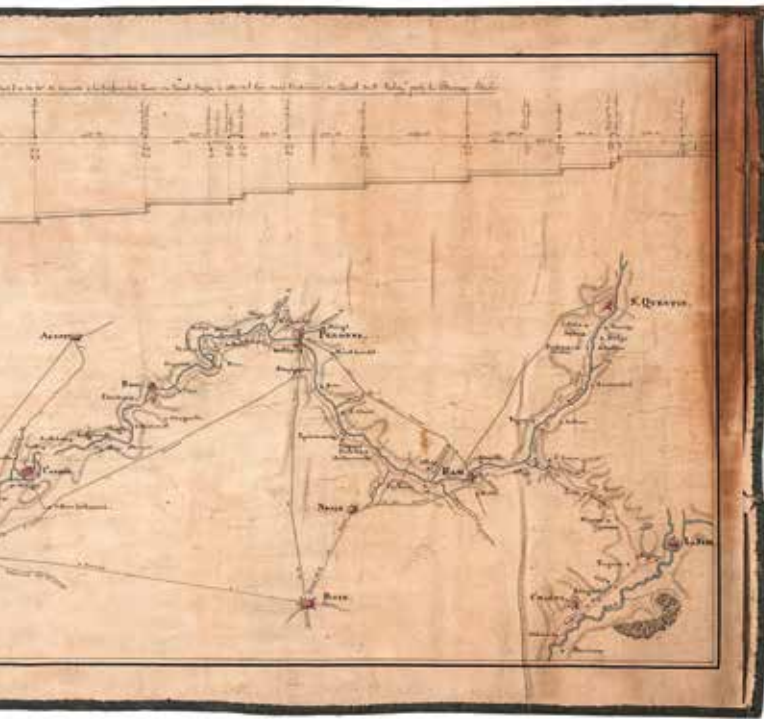
Transfert de propriété  
du canal de l'État  
au Département

**2009 :**

Grand Projet Vallée de Somme,  
projet d'aménagement et de développe-  
ment : création de la véloroute Vallée  
de Somme, des Maisons de la vallée,  
des belvédères...

**2019 :**

Lancement du programme  
Vallée Idéale



## Les écluses : des escaliers pour permettre de naviguer

Les écluses sont comme des escaliers ou des « sas » hydrauliques. Il s'agit d'ouvrages formés de portes avec des vannes destinées à faire varier le niveau d'eau. Selon les besoins, cela permet de retenir ou lâcher l'eau. Sur le canal, elles permettent aux bateaux de naviguer en faisant monter ou descendre les niveaux d'eau et donc de corriger ou s'adapter aux dénivelés naturels d'un fleuve. **S.D.**

► **Longueur du fleuve Somme :**  
245 km entre Fonsomme (Aisne)  
et la Manche

► **Longueur du canal de la Somme :**  
156 km entre le Canal de Saint-Quentin  
et l'estuaire de la Somme

## Le saviez-vous ?

### Pourquoi parler de Vallée idéale ?

Dans son discours « Une Vallée idéale » prononcé à l'Académie des Sciences, des Belles Lettres et des Arts, le 12 décembre 1875, Jules Verne décrivait sa vision pour la cité amiénoise à l'aube du troisième millénaire. L'auteur a en outre trouvé sa source d'inspiration pour l'écriture de son roman *Vingt mille lieues sous les mers* en 1869 en baie de Somme.

Quoi de mieux donc que de suivre les pas de cet auteur visionnaire et d'associer l'ensemble de la vallée de Somme à une vallée idéale !

*« Sur le désir de ma femme,  
je me fixe à Amiens, ville sage,  
policée, d'humeur égale,  
la société y est cordiale et lettrée.  
On est près de Paris, assez pour  
en avoir le reflet, sans le bruit  
insupportable et l'agitation  
stérile. Et pour tout dire, mon Saint  
Michel reste amarré au Crotoy »*

Lettre de Jules Verne  
à son ami Charles Wallut, 1871

# Expression des groupes d'élus

## FRONT DE GAUCHE

### Justice... ou ?

Si l'on examine la gestion du pays on se rend compte, à tous les niveaux, que ce sont toujours les classes moyennes qui alimentent les caisses... (retraite, sécu etc). Les dirigeants de droite, du Macronisme au LR ne ponctionnent jamais les milliardaires liés au CAC 40 ! Les dirigeants départementaux qui se réclament des mêmes partis pratiquent à leur niveau ces directives, placent en «fausif» les plus démunis. Le budget départemental en est la démonstration ! C'est le monde à l'envers...

**Présidente du groupe** Dolorès Esteban

**Membre** Claude Chaidron

## RASSEMBLEMENT NATIONAL

### Une majorité pas très écolo

Nous avons refusé de valider le plan Déchets de la Région. Au lieu de lutter contre l'augmentation des déchets à travers une politique favorable aux emballages consignés, ce plan sans ambition ne donne aucune directive pour limiter les installations polluantes, comme les incinérateurs en surnombre ou les décharges. **Cessons ce laxisme en matière de santé publique et réclamons plus d'informations sur la protection de la santé des habitants et de notre environnement !**

**Présidente du groupe** Patricia Wybo

**Membre** Alex Gaffez

## GÉNÉRATION.S

Enfin ! Après plusieurs années d'errance, la majorité du Conseil départemental semble vouloir reprendre l'idée d'un « Grand Projet Vallée de Somme » mis en place par la majorité précédente. Que de temps perdu... Ce projet doit répondre à une double nécessité : permettre le développement économique et touristique de notre département mais aussi préserver les espaces naturels sensibles et la bio-diversité importante qu'ils abritent. C'est un enjeu majeur pour notre avenir et celui de nos enfants.

**Présidente du groupe** Delphine Damis-Fricourt

**Membre** Philippe Casier

## SOMME À GAUCHE

**Une autre gestion, un autre avenir est possible pour le Département.**

Résolument et consciencieusement **les élus du groupe SOMME À GAUCHE œuvrent pour démontrer qu'une autre politique est possible et nécessaire pour l'avenir de notre Département au service des Samariens.**

C'est avec cet objectif que plus d'une dizaine d'élus de progrès se sont retrouvés lors d'un **Séminaire de rentrée dans le site réputé de l'Abbaye de St Riquier** pour travailler et échanger sur l'avenir des politiques départementales.

D'ores et déjà nous avons dégagé de nombreuses propositions dans des domaines essentiels pour la vie de nos concitoyens :

**La question de l'éducation et de la réussite scolaire et éducative pour les collégiens revêt un caractère capital.**

**L'indispensable mise en place d'un authentique plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.**

**Assurer la prise en charge de nos personnes âgées avec dignité.**

**L'impérieuse nécessité de rétablir un véritable bouclier social pour les familles les plus démunies.**

**Concilier transition écologique et justice sociale par des mesures concrètes pour les 6 prochaines années.**

**Nous avons également envisagé de multiples propositions pour mettre en place, enfin la démocratie participative que réclame nos concitoyens.**

**Cela signifie** l'information du public en faisant un point sur l'usage des réseaux sociaux, le devenir de «Vivre en Somme», la publicité des débats et l'ouverture des Commissions.

**Cela signifie** la co-construction des projets du quotidien et de l'avenir, avec un Conseil départemental Junior, une Maison départementale des Séniors et la constitution d'un Conseil départemental Sénior.

**Cela signifie encore** la réalisation de projets de proximité décidés par les habitants grâce à un budget participatif.

**Nous avons enfin abordé d'autres questions essentielles. Quel rôle le Conseil départemental peut jouer auprès des communes rurales, avec les Intercommunalités, le Pôle métropolitain et la Région des Hauts-de-France ?**

**Quels financements pour construire l'avenir de notre Département**, en rétablissant une justice sur le montant des impôts et leur affectation dans la plus grande transparence.

**Pour construire cet avenir nous le ferons avec vous et pour vous.**

**Président du groupe** Francis Lec

**Membres** Catherine Bénédini, Zohra Darras, Bernard Davergne, Pascal Delnef, Jean-Louis Piot, Catherine Quignon, Jean-Jacques Stoter, Nathalie Temmermann.

## ÉLUES ÉCOLOGISTES

### Une vallée idéale féministe et écologique

En 2019, le département aura dépensé 20,7 millions d'euros pour l'infrastructure routière, mis de côté 37,4 millions pour « dépenses imprévues » et annulé un emprunt d'équilibre de 30 millions. Résultat : une précarisation de la politique du « soin », plutôt qu'une professionnalisation, touchant des auxiliaires de vie sociale à 99% des femmes dans des situations de grande vulnérabilité. Une politique environnementale proche du néant. La vallée idéale proposera-t-elle des actions en faveur des femmes et de l'écologie ?

**Présidente du groupe** présidence tournante Marion Lepresle, Blandine Denis

## PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

### L'État comme le département liquident les solidarités

Le projet de réforme des retraites du gouvernement confirme sa priorité d'en finir avec un système solidaire qui fait l'exception culturelle de notre pays.

Une majorité de citoyens a compris que cette réforme avait comme objectif de faire travailler davantage, de retarder l'âge effectif de départ à la retraite avec des pensions non garanties et réduites.

Ce sont les plus belles années à la retraite qui sont attaquées, celles en bonne santé.

Les élu-e-s du PCF appellent à la riposte unitaire la plus large pour faire barrage à ce projet et défendre une réforme de progrès social garantissant la retraite à 60 ans, avec une pension définie et s'appuyant sur un financement élargi au capital.

**Président du groupe** Jean-Claude Renaux

**Membres** Nathalie Marchand, René Lognon



## UNIS POUR LA SOMME

### LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES TERRITOIRES

Dès 2015, nous avons mobilisé des crédits pour favoriser l'investissement public et l'emploi local. Nous avons adopté plusieurs dispositifs d'appui tout en renforçant nos capacités d'investissement afin de répondre concrètement aux besoins des habitants et d'accroître l'attractivité de notre département.

#### DES INVESTISSEMENTS MASSIFS SUR NOS ROUTES

Notre majorité poursuit un haut niveau d'investissement dans les infrastructures routières du département : **plus de 27 millions d'euros en 2019** (+7% par rapport à 2018) pour la modernisation de nos 4 600km de routes, ainsi que l'entretien des ouvrages d'art. De nombreux dossiers ont été engagés dès 2015 pour améliorer la fluidité du trafic, renforcer l'attractivité économique du territoire et assurer la sécurité des usagers : **la création du barreau routier qui relie la rocade Sud au CHU Amiens-Picardie, la desserte de l'aéroport et de l'aéropôle Albert-Picardie, le vaste programme de travaux sur la 2x2 voies Amiens-Roye ou encore les aménagements liés à la desserte du Vimeu industriel.**

C'est chaque année **plus de 300km de routes** qui font l'objet de renforcements, de reprises de chaussée ou de poses de revêtements neufs. Cet effort est couplé à **notre volonté d'être en pointe sur les nouvelles pratiques de mobilité** : un plan départemental de développement des aires de covoiturage est en cours d'élaboration.

#### DES PROJETS AU SERVICE DES COMMUNES ET DES INTERCOMMUNALITÉS

Avec un budget de **40 millions d'euros pour la période 2017-2020**, notre politique de soutien aux initiatives locales se traduit notamment par la signature de contrats de territoire entre le Conseil départemental et les 16 intercommunalités de la Somme, ainsi qu'une enveloppe destinée à aider aux investissements des communes rurales.

Nous avons aussi fait le choix d'accompagner le centre-bourgs de notre département. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer **6 millions d'euros entre 2019 et 2021** en faveur de leur redynamisation. Il s'agit ici de favoriser l'accès aux services publics et marchands en milieu rural, le cas échéant par des solutions innovantes. Ces dotations permettent de **mieux structurer l'offre de proximité** en mobilisant les moyens nécessaires à la réhabilitation ou la création de nouveaux équipements, commerces, services ou espaces publics qui contribuent à la qualité de vie des habitants.

#### LE TOURISME, AXE MAJEUR DE DÉVELOPPEMENT

Le Département entend **garder, d'Est en Ouest, la pleine maîtrise d'un aménagement touristique réfléchi et raisonné**. Le choix de notre majorité, en 2015, de conserver la propriété des ports de plaisance du Crotoy, du Hourdel et de Saint-Valery-sur-Somme a été un premier signal fort. **La Somme dispose d'un patrimoine historique et naturel exceptionnel**. Plus de 2 millions de touristes viennent chaque année, générant à la fois **des dizaines de millions d'euros de dépenses directes et des centaines d'emplois non délocalisables**.

Pour valoriser ces richesses, les travaux de développement de la **Véloroute Vallée de Somme** s'accroissent : après avoir achevé la liaison Pont-Rémy - Abbeville et la traversée d'Amiens en 2018, nous continuons nos aménagements dans l'Est, autour de Péronne et vers le canal du Nord. Par ailleurs, nous avons

profité du **Centenaire de la Grande Guerre** pour ouvrir le centre d'interprétation de Thiepval, rénover l'Historial de la Grande Guerre de Péronne, mais aussi venir en aide aux communes et associations dans la préservation de leurs lieux de mémoire.

Aujourd'hui, avec le Grand Projet La Vallée idéale, nous avons pour ambition de renforcer notre attractivité au niveau national et européen. **Il offrira de nouvelles perspectives de développement touristique dans les territoires** au travers d'une démarche co-construite et partagée par les partenaires, publics comme privés, unis dans un véritable projet naturel, économique et culturel au cœur du département.

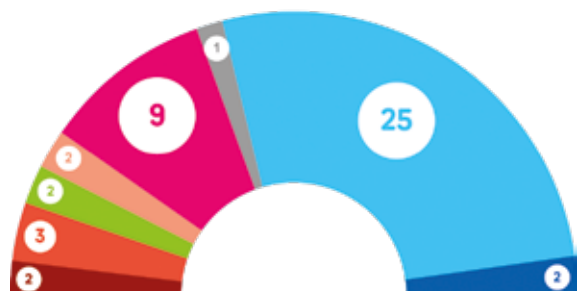
#### TRAVAILLER À L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Consentis des attentes et du potentiel de notre département, nous soutenons financièrement plusieurs grands projets structurants qui permettront à la Somme d'être encore plus attractive :

- **Le programme Somme 100% FttH 2024** : l'accès au très haut débit est essentiel au quotidien des habitants et des acteurs économiques. Notre objectif est clair : **100 % de lignes couvertes par la fibre optique à l'horizon 2024. Le coût de ce déploiement est cofinancé par le Département à hauteur de 6 millions d'euros.**
- **La liaison TGV Amiens-Roissy** : vecteur de mobilité pour tous les sommiens, nous nous sommes battus aux côtés d'autres collectivités pour son obtention. C'est désormais officiel : **le TGV arrivera en gare d'Amiens en 2025**. La connexion directe en 57 minutes au Grand Roissy, premier bassin d'emploi d'Île-de-France, offrira de nouvelles perspectives pour l'Amiénois. **Le Département financera cette liaison pour 3,2 millions d'euros.**
- **Le canal Seine-Nord Europe** : ce projet constitue un maillon central, aujourd'hui manquant, de la liaison fluviale européenne à grand gabarit et représente une réelle opportunité de développement. Il permettra de diminuer les émissions de CO2 et de créer à terme 50 000 emplois directs et indirects le long du tracé. **Nous finançons ce chantier à hauteur de 70 millions d'euros.**

**Par nos choix d'investissements, nous assumons notre rôle de collectivité de proximité et notre volonté d'accompagner les territoires pour maintenir notre population, en attirer de nouvelles et valoriser les atouts de notre département.**

**Co-présidents du groupe** Franck Beauvarlet, Isabelle de Waziers  
**Membres** Laurent Somon, Carole Bizet, Pascal Bohin, Virginie Caron-Decroix, Stéphane Decayeux, Hubert de Jenlis, Margaux Delétré, Marc Dewaele, France Fongueuse, Stéphane Haussoulier, Claude Hertault, Christelle Hiver, Sabrina Holleville-Milhat, Olivier Jardé, Brigitte Lhomme, Françoise Maille-Barbare, Jocelyne Martin, Séverine Mordacq, Emmanuel Noiret, Didier Potel, Françoise Ragueneau, José Sueur et Philippe Varlet.



# Le Canal Seine-Nord Europe

*C'est parti !*

**10 000**  
emplois  
créés !

- ✓ EUROPE
- ✓ ÉTAT
- ✓ COLLECTIVITÉS

Plus d'infos sur  
[www.somme.fr/canal-sne](http://www.somme.fr/canal-sne)

**2022 :**  
Début des travaux  
dans la Somme

**2028 :**  
Premières péniches  
à grand gabarit sur le canal